

L'énergie hydraulique dans le Canton du Jura

Autor(en): **Jeannotat, Francis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **9 (2011)**

Heft 24: **La sécurité**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

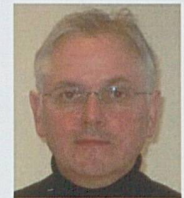
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'énergie hydraulique dans la Canton du Jura



Par Francis Jeannot

Délégué jurassien à l'énergie

L'énergie est, après l'eau et la nourriture, une ressource indispensable pour l'homme. Elle a contribué de façon décisive à son développement.

L'apparition de l'électricité a révolutionné l'usage de l'énergie. C'est elle qui depuis a permis en grande partie notre essor économique et social. L'électricité, avec le pétrole, il faut le dire, représente la liberté de se mouvoir et la base de notre confort matériel.

En Suisse, l'électricité est produite de manière prépondérante (à près de 60%) par des centrales hydrauliques qui garantissent à notre pays une grande sécurité d'approvisionnement, sans mettre à mal notre environnement. Jusqu'à la fin des années soixante, l'énergie hydraulique a été pour ainsi dire notre unique source d'approvisionnement en électricité, avant que l'énergie nucléaire ne vienne l'aider, à partir des années septante, à couvrir nos besoins toujours croissants (40% de l'électricité produite aujourd'hui). Si les grandes centrales hydrauliques ont poursuivi leur développement, les plus petites jalonnant nos cours d'eau ont souvent été mises hors service, en tout cas pas modernisées, leurs coûts de production n'étant plus concurrentiels.

Au niveau du Jura, notre étonnement vient du nombre de petites centrales hydrauliques construites sur nos cours d'eau, dès la fin du 19^e siècle. Elles forcent souvent l'admiration et le respect, et parfois même la fascination, par l'ingéniosité et la hardiesse dont ont su faire preuve leurs bâtisseurs, au début de notre ère industrielle. Elles constituent un patrimoine inestimable.

Hormis la centrale de la Goule, qui a une capacité de production industrielle, on ne recense dans le Jura que de petites centrales. En raison du caractère renouvelable de l'énergie qu'elles produisent, les petites centrales hydrauliques ont suscité un regain d'intérêt dès le début des années nonante. La plupart de ces petites centrales ont été modernisées, pour celles qui étaient toujours en fonction, ou réhabilitées, pour celles qui ne l'étaient plus. Mais si ces petites centrales ne parviennent toujours pas à offrir du courant à prix concurrentiel,



Intérieur centrale Dynamo sur la Birse au nord de Courrendlin, puissance 380 kW, production annuelle, de l'ordre de 1,5 millions de kWh

rentiel, hormis celles bénéficiant de la rétribution à prix coûtant introduite en 2009 par la Confédération, il faut savoir qu'un nombre croissant de consommateurs sont disposés à payer un prix adapté pour bénéficier des avantages environnementaux de cette énergie propre.

On peut dire qu'aujourd'hui, l'énergie hydraulique est bien exploitée dans le Canton du Jura. Avec une production de l'ordre de 45 millions de kilowattheures (kWh), elle couvre près des 10% de nos besoins en électricité qui avoisinent les 500 millions (kWh) ou, dit autrement, ceux de 40% des ménages jurassiens. La seule unité importante de la Goule en produit à elle seule les deux tiers, soit 30 millions de kWh. Six anciennes petites centrales sises sur la Birse, la Sorne et le Doubs ont été réhabilitées ou modernisées et produisent ensemble environ 15 millions de kWh. D'autres projets de réhabilitation sont en cours, notamment sur le Doubs, à Bellefontaine, au Theusseret et à Ocourt, dont les turbines pourraient produire jusqu'à 8

millions de kWh supplémentaires, de quoi alimenter sans problèmes le Clos-du-Doubs. D'ici quelques années, tous les sites possibles de production seront vraisemblablement en activité.

La solution à nos problèmes énergétiques passe par un approvisionnement énergétique sûr, économique et durable. Dans ce contexte, l'énergie hydraulique indigène doit continuer à jouer un rôle clé dans notre approvisionnement en électricité. Son potentiel de développement doit être exploité plus efficacement encore pour répondre, avec les autres énergies renouvelables indigènes, aux objectifs de la politique énergétique cantonale qui vise à long terme une certaine autonomie énergétique du territoire cantonal, qui, aujourd'hui, est encore très dépendant de l'étranger.

A consulter: « Les centrales électriques jurassiennes » de M. Georges Cattin, Ed. Le Franc-Montagnard, 2006